

Pré-Evaluation des Capacités à la Formation (PECF)



OBJECTIF

L'aide a pour objectif :

- d'apporter un éclairage sur les potentialités mobilisables par la personne au regard des tâches relatives à la conduite de camion, d'autocar ou de chariots de manutention, et aussi des activités annexes des métiers du transport et de la logistique,
- de permettre au bénéficiaire de démontrer ses capacités et potentiels dans un environnement et une organisation adaptée à son handicap.



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Toute personne en situation de handicap de l'appareil locomoteur (membres supérieurs ou inférieurs), déficience auditive et certains troubles du neurodéveloppement.



COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Le service est mobilisé sur prescription, principalement par un conseiller à l'emploi Cap emploi, France Travail, Mission Locale, médecin de santé au travail.



MODALITÉS ET CONTENUS

Durée variable selon l'évaluation préconisée, maximum 1 journée.

- Un regard d'une équipe pluridisciplinaire (formateur, ergothérapeute, médecin de médecine physique et de réadaptation, référent handicap) permettant l'analyse des conséquences du handicap au regard de l'activité dans le secteur du transport et logistique.
- Une traduction de cette analyse sous l'angle des capacités et des possibles.
- Un bilan, portant avis consultatif, est remis au bénéficiaire ainsi qu'à son prescripteur indiquant les conseils d'organisation du travail et les préconisations d'adaptations répondant à la réglementation et à la sécurité.



PRÉCISION UTILE

Le bilan peut également préconiser, au regard du résultat des exercices et essais de compensations réalisés, une possible réorientation vers d'autres projets.

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)